

L'une des grandes difficultés éprouvées par ces municipalités c'est qu'on n'y trouve pas de manufactures. Il n'y a aucune sorte d'industrie et en conséquence on prélève tous les impôts sur les maisons, qui sont les seuls immeubles imposables. Dans certains cas les impôts scolaires représentent 50 p. 100 des impôts prélevés, et dans la plupart des cas les impôts scolaires ajoutés aux impôts pour fins de secours se chiffrent à plus de 50 p. 100 et quelquefois à 60 ou 65 p. 100 des impôts prélevés.

Le ministre pourra nous dire qu'il n'y a pas de fonds pour ces choses. Mais je lui ferai remarquer que depuis 1935, dernière année où les conservateurs furent au pouvoir, à venir à la présente année les revenus du pays ont augmenté de 93 millions de dollars. Si le ministre du Travail (M. Rogers) se présentait dans ma circonscription et essayait d'y faire un discours on lui demanderait tout d'abord de dire ce qu'il entend faire pour les chômeurs. S'il disait qu'il n'y a pas d'argent, on lui répondrait: Il y en a amplement pour la Saskatchewan, pour la défense, pour combler les déficits des chemins de fer Nationaux et pour payer l'intérêt sur les obligations du Canada.

Je vous parlerai maintenant de quelques cas où les propriétaires ont perdu leurs maisons. Je vous parlerai tout d'abord d'un monsieur qui avait servi sa municipalité pendant trente-cinq ans à titre de membre de la commission scolaire, de reeve, de conseiller municipal, et ainsi de suite. La maison qu'il occupait avait été la propriété de sa famille pendant soixante ans. Quatre ans après sa mort, la municipalité s'en empara parce que les impôts n'étaient pas payés, et il ne restait pas un dollar à sa famille pour subsister. Qu'advient-il de ces gens, je ne le sais trop.

Un autre famille avait vécu sur la même ferme pendant 125 ans, après l'avoir défrichée. La municipalité s'empara de la ferme, et personne ne sait ce qu'il adviendra de cette famille.

Je vous rapporterai maintenant le cas d'un ancien combattant. Il s'est construit une maison, et lorsqu'elle fut terminée, il s'associa à un groupe de compagnons d'armes pour construire une salle à l'usage des anciens combattants dans cette municipalité. Les difficultés financières s'abattirent sur cette municipalité, et comme notre ancien combattant était à son service il fut mis à pied, car on confia son travail à des personnes assistées. Sa maison était grevée d'une petite hypothèque et le créancier hypothécaire voulut s'en emparer, mais un groupe d'amis sympathiques entourèrent le propriétaire et empê-

chèrent le hussier d'exécuter les ordres qu'il avait reçu, ce qui lui permit de conserver sa maison, pour le moment. La dernière fois que je l'ai vu, il m'a dit qu'il tuera avant de se laisser évincer de sa maison, qui est la seule chose qui lui reste. J'ignore s'il en arriverait là. Mais je dis que si nous avons des "rouges" dans notre pays, et si l'on craint tant le communisme dans tout le Canada, c'est à cause des injustices dans le genre de celles que j'ai signalées. Je le demande au ministre: S'il n'avait que sa maison comme fruit de toute une vie de labeur et que quelqu'un voulût la lui enlever sous prétexte d'une minime somme de \$700 ou \$800 en hypothèque, taxes et intérêts, que ferait-il? Pourtant rien que dans le township d'York-Est cinq cents personnes ont perdu leur foyer de cette façon. Je ne sais trop à quoi tout cela aboutira, mais la situation est très grave. Après avoir parlé avec l'un des maires et des reeves qui sont venus à Ottawa, il y a quelques jours, j'ai cru comprendre qu'ils étaient pleins d'espoirs. Ils comptaient que le ministre ferait quelque chose pour eux. Ils disaient que le premier ministre Hepburn était disposé à faire sa part, si le gouvernement fédéral s'acquittait de la sienne, et ils m'ont laissé entendre que le ministre leur avait assuré que l'on ferait quelque chose. Puisque le premier ministre d'Ontario est disposé à faire sa part, je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral ne ferait pas la sienne. J'espère qu'avant la fin de la session le ministre aura pris des dispositions à l'égard de ces municipalités, qui sont dans une situation financière très précaire.

M. LACROIX (Québec-Montmorency): J'ai écouté avec intérêt le magnifique exposé fait par l'honorable ministre du Travail (M. Rogers) pour aider à la solution du chômage. Je constate dans cet exposé que le gouvernement, pour l'exécution de certains travaux publics, a l'intention d'étudier sérieusement un nouveau projet pour stimuler la construction des habitations à bon marché. Jusqu'à présent la loi fédérale sur le logement n'a pas permis à la classe ouvrière de tirer parti de cette législation.

Je me permets de soumettre à M. le ministre une suggestion qui, à mon humble avis, serait de nature à résoudre ce problème de l'habitation à bon marché dont pourrait prendre avantage la classe ouvrière. Il n'y a pas de doute que la meilleure solution au problème du chômage est la construction d'habitations ouvrières à bon marché, permettant à tous les métiers du bâtiment de prendre part à son exécution en même temps que cela relèverait l'industrie des matériaux; et en exécutant ce projet sur une grande échelle cela offrirait des possibilités de donner de l'ouvrage aux jour-